

# La Gazette de *Saint*-Germain-Laval

saint-germain-laval.fr



N°129

Mars - Avril  
2016

**Samedi 2 Avril 2016 à 14h30**  
**Grande chasse aux Oeufs au Stade de Pontville**

*Organisée par le Comité des Fêtes et  
Réservée aux enfants de la commune*

↪ VIE MUNICIPALE  
Tribune libre

Page 9

↪ VIE LOCALE  
Vacances d'été : Colonie de  
vacances  
Page 14

↪ VIE SCOLAIRE  
Inscriptions rentrée des  
classes 2016/2017  
Page 20

## sarl **EESM** BERMUDEZ



PELLE MÉCANIQUE  
FONÇAGE  
ECLAIRAGE PUBLIC  
FEUX TRICOLORES  
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE



Siège Social

6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL  
**Tél. : 01 64 70 36 50** - Fax : 01 64 70 24 56  
eesm@wanadoo.fr



## COMAILLE AUTO

27 ans d'expérience dans l'automobile

Jean-Marc COMAILLE  
26 rue de la Voie Creuse  
77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

**06 15 18 76 15**

Entretien – Réparation toutes marques



## Plus'Elles Services

Société agréée de services

### Prestations aux enfants

- Garde d'enfants de plus de 3 ans et aide aux devoirs
- Accompagnement lors des loisirs et au sport



### Prestations administratives

- Aide à la compréhension des documents
- Aide à la rédaction des courriers et dossiers (impôts, APA...)



### Prestations informatiques

- Utilisation d'un ordinateur et des composants
- Initiation aux logiciels de traitement de texte et Internet



### Prestations ménagères

- Entretien du linge et du logement
- Courses et préparation des repas



### Prestations jardinage et bricolage

- Petit jardinage, tonte, taille des haies, décapage
- Petits travaux de réparation, assistance bricolage



### Aides Financières :

- Aide du Gouvernement**
- Réduction d'impôts de 50% ou d'un crédit d'impôts.
  - Le chèque emploi service : vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 50% sur l'heure d'accompagnement au titre d'emploi d'un salarié à domicile.

- Allocations et Financements**
- APA Allocation Personnalisée à l'Autonomie
  - Mutuelles (Mondial Assistance...)
  - Caisses de retraite (CNAV, CNRAVL...)

**JACQUELINE**  
06 18 84 65 35

E-mail : plurielleservices@free.fr

Agrement n° 750394660 - Siret n° 750 394 660 00013 - APE : 9609Z



## De mèche avec vous

Mme Sylvie PFISTER-VALERI

vous propose ses services de

### COIFFURE à DOMICILE

Permanente, Coloration, Mèches décolorées et de couleur

Coupe femme, homme, enfant

Chignons

**A des prix très attractifs**

Tél. : 01 64 70 00 06 / 06 86 87 87 36 - Email : sylvie.pfister@9online.fr



**JEAN LEFEBVRE**  
TRAVAILLE POUR VOUS

**ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Île-de-France**

**AGENCE DE CANNES ECLUSE**  
CD 124, ROUTE DE MONTEREAU  
77130 CANNES-ECLUSE

Tél. 01 64 32 88 77 - Télécopie 01 60 96 36 39



MARIE-CLAUDE de SAINT LOUP  
MAIRE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL

## « *Le retour des beaux jours...* »

Le printemps est arrivé et avec lui les jours qui rallongent, le soleil plus présent, permettant aux bourgeons et aux fleurs d'éclore, apportant pour certains des allergies qui se soignent, mais aussi, et ce, depuis quelques années, le réveil des larves de papillons et plus particulièrement celles des chenilles processionnaires !

Ces hôtes indésirables s'installent sur les pins et les cèdres. Ils constituent un véritable danger pour les humains ; des milliers de poils urticants qui, dispersés par le vent, déclenchent des réactions très violentes (allergie, oedème, brûlures, atteinte oculaire et/ou pulmonaire). Les animaux, chiens et chats, qui lèchent ou touchent ces chenilles, sont tout particulièrement exposés : nécrose de la langue entraînant une euthanasie inévitable.

Il est absolument nécessaire de vous prémunir de ces dangers éventuels mais réels si les arbres de vos jardins sont concernés (pins, cèdres) en contactant des entreprises spécialisées.

Concernant les lieux publics, prairies du bord de Seine, centre commercial, sortie des écoles, la commune a déjà réagi depuis plusieurs années et fait intervenir régulièrement une entreprise qui suit en continu le cycle biologique de la chenille afin d'assurer, autant que faire se peut, la sécurité des passants et de leur compagnon à quatre pattes...

Il existe un moyen plus naturel mais plus aléatoire : favoriser la présence de mésanges, friandes des larves, en installant des nichoirs appropriés.

La chenille processionnaire du chêne, tout aussi dangereuse, n'écloît pas à la même saison, mais doit être traitée également de manière systématique.

Ces deux espèces, récemment arrivées dans nos régions, sont très nuisibles et présentent un réel danger tant pour les humains que pour les arbres qui les abritent.

Pour éradiquer ce fléau, une lutte efficace passe par une mobilisation de tous ceux qui sont concernés.

Nous comptons sur votre vigilance et votre réactivité.

*Le Maire*

**"Pensez à votre sécurité et à celle de votre famille"**

N'oubliez pas l'entretien de votre chaudière et le ramonage de votre cheminée.

L'entreprise MARTIN ALEXANDRE vous propose ses forfaits d'entretien annuels :

• Entretien Chaudière Gaz	85 € TTC	Tarifs aux habitants de Saint-Germain-Laval
• Entretien Chaudière Fioul	120 € TTC	
• Ramonage Cheminée à foyer ouvert	50 € TTC	
• Ramonage Cheminée Insert, Poêle	50 € TTC	

N'hésitez pas à me contacter pour prendre rendez-vous au **06 31 67 08 03 - 01 60 74 22 15**

**EURL MARTIN ALEXANDRE**  
3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup) - 77130 Saint-Germain-Laval  
Mob. 06 31 67 08 03 - Tél. 01 60 74 22 15 - Email : alexandre.martin35@orange.fr



# Kallisté Coiffure

**Votre salon de coiffure près de chez vous**

NATHALIE et VIRGINIE sont à votre service  
Mardi - Mercredi - Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30  
Vendredi : de 9 h à 18 h 30 - sans interruption  
Samedi : de 9 h à 18 h - sans interruption

**Nouveau : NIOXIN® produit recommandé pour les cheveux clairsemés**

**CENTRE COMMERCIAL DU BAS DE LA MONTAGNE  
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL - Tél.: 01 60 72 77 61**



## p. 6 **Vie municipale**

- Compte-rendu du Conseil Municipal du Mercredi 02 Décembre 2015
- Commémoration du 19 Mars
- Tribune libre

## p. 10 **Vie locale**

- Voyage poétique à travers Saint-Germain-Laval
- CLSH « Nathalie »
- Vacances été 2016 : Colonie de vacances

## p. 16 **Vie culturelle**

- Médiathèque

## p. 20 **Vie scolaire**

- Inscriptions rentrée des classes 2016 / 2017

## p. 22 **Vie associative**

- Un bon départ pour le gymnastique Club de Saint-Germain-Laval
- Club de couture : nouvelle association

## p. 26 **Vie intercommunale**

## p. 29 **Rendez-vous - Agenda**

## p. 31 **Informations**

## Compte-rendu du Conseil Municipal Public



### PRESENTS :

- Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
- Messieurs AUTHIER Bernard, FONTAN Michel,
- Mesdames CHEVAL Michèle, VIRIN Catherine, TRINCHEAU-MOULIN Georgette, BONHOMME Florence, AUGÉ Elisabeth, BOTREL Dominique,
- Messieurs FAGIS Christophe, TYCHENSKY Jean, BERTHIER Hervé, MARTIN Olivier,
- Monsieur LE GOFF Philippe, Conseiller d'opposition

### Absents représentés :

- Monsieur HUSSON Michel, représentée par Madame VIRIN Catherine,
- Monsieur HALLART Frédéric, représenté par Monsieur FONTAN Michel,
- Madame DUHAMEL Nathalie, représentée par Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
- Madame TELLIER Aline, représentée par Monsieur TYCHENSKY Jean,
- Madame LE BEUX Véronique, représentée par Monsieur AUTHIER Bernard,
- Madame ARNOUT Florence, représentée par Monsieur LE GOFF Philippe.

### Absents :

- Monsieur DUDILLIEU Dany,
- Messieurs MARTINEZ Jean-Claude, MADELENAT François, Conseillers d'opposition

Secrétaire de séance : Monsieur MARTIN Olivier

Madame le Maire indique qu'en affaires et questions diverses sera vu le point suivant :

- Inscriptions en non-valeurs.

Madame le Maire demande s'il y a d'autres questions diverses ? Il n'y a pas d'autres questions diverses.

### ORDRE DU JOUR

#### 1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL PUBLIC DU 23 SEPTEMBRE 2015.

Le Conseil adopte à l'unanimité le compte-rendu du conseil public du 23 Septembre 2015.

#### 2 - RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES – ANNEE 2014

Madame le Maire donne la parole à Monsieur TYCHENSKY.

Le Conseil prend acte du rapport d'activités de la CC2F pour l'année 2014.

#### 3 - RAPPORTS ANNUELS 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC : EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Madame le Maire donne la parole à Monsieur TYCHENSKY.

Le Conseil prend acte des rapports 2014 sur l'eau, l'assainissement collectif et l'assainissement non-collectif.

#### 4 - AVIS DE LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le Conseil décide, à l'unanimité :

- d'émettre un avis favorable à l'extension de la Communauté



de Communes des 2 Fleuves aux communes de Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Montmachoux, Noisy-Rudignon, Thoury-Ferrottes et Voulx ; la commune de Flagy ayant manifesté son souhait de rejoindre la Communauté de Communes de Moret-Seine-et-Loing,

- de ne pas se positionner sur le SDCI concernant les autres périmètres, faute de disposer de tous les éléments relatifs aux territoires concernés pour étayer sa décision.

## 5 - MISE EN PLACE D'UNE MUTUALISATION DU SERVICE DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES (CC2F) ET LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL

**Le Conseil décide, à l'unanimité :**

- de confier à la CC2F la gestion et le suivi de la médecine professionnelle pour le compte de la commune dans le cadre de la mutualisation des services à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016,
- de valider la convention ci-jointe à cet effet et d'autoriser Madame le Maire ou son délégué à signer tout document à cet effet.

## 6 - MISE EN PLACE D'UNE MUTUALISATION DE LA FORMATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES (CC2F) ET LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL

**Le Conseil décide, à l'unanimité :**

- de confier à la CC2F la gestion des formations dans le cadre de la mutualisation,
- de valider la convention ci-jointe à cet effet et d'autoriser Madame le Maire à la signer, ainsi que tout document à cet effet.

## 7 - CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE DE LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES POUR L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT SAINT PIERRE

**Le Conseil décide, à l'unanimité :**

- d'arrêter et de valider la convention financière liant la CC2F et la Commune de Saint-Germain-Laval,
- d'autoriser Madame le Maire ou son délégué à signer ladite convention, ainsi que tout document afférent à ce dossier.

## 8 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE VEILLE ET D'INTERVENTIONS FONCIERES – VIGIFONCIER - AVEC LA SAFER Ile-de-France

**Le Conseil autorise, à l'unanimité,** Madame le Maire ou son délégué à signer la présente convention avec la SAFER Ile-de-France pour assurer une gestion de l'ensemble des droits de préemption et de préférence sur les espaces agricoles et naturels pour faciliter leur maîtrise foncière suite aux évolutions législatives de 2014 et 2015, ainsi que tout document afférent à ce dossier.

## 9 - CONTRAT DE MANDAT AU CDG77 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL - CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

**Le Conseil décide, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La Commune de Saint-Germain-Laval (77130) autorise Madame le Maire ou son délégué à donner mandat au Centre de Gestion afin de souscrire pour son compte des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités territoriales intéressées selon le principe de la mutualisation.

Les caractéristiques de ces conventions seront les suivantes :

- durée du contrat : **4 ans à effet du 1<sup>er</sup> Janvier 2017**
- régime du contrat : **Capitalisation**
- risques garantis pour la collectivité employant jusqu'à 29 agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL : **TOUS RISQUES.**

**Article 2** : La Commune de Saint-Germain-Laval charge le CDG77 de l'assister dans les actes d'exécution du présent marché une fois celui-ci souscrit.

**Article 3** : la Commune de Saint-Germain-Laval autorise Madame le Maire ou son délégué à signer les conventions résultant du mandat donné.

## 10 - DECISION MODIFICATIVE N° 3 AU BUDGET COMMUNE 2015.

**Le Conseil décide, à la majorité (18 voix Pour, 2 abstentions [Monsieur LE GOFF - Madame ARNOUT, Conseillers d'opposition]),** de prendre une décision modificative n° 3 au Budget Commune 2015.

## 11 - REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

**Le Conseil approuve, à l'unanimité,** le recrutement de 4 agents recenseurs, fixe la rémunération desdits agents et autorise Madame le Maire ou son délégué à signer tous documents afférents à cette affaire.

## 12 – ADMISSION EN NON-VALEURS

**Le Conseil admet, à l'unanimité,** en non-valeurs la somme de 577,43 € correspondant au principal des sommes restant dues pour des factures afférentes au périscolaire.

Cette dépense sera supportée au Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante – Article 6541 – Créances admises en non-valeurs.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40*

*La parole est donnée au public.*

Madame le Maire clôture la séance en souhaitant à l'assemblée présente un Joyeux Noël et une Bonne Année 2016, malgré les événements tragiques des derniers jours.

**La séance est déclarée close à 22h.**

# Cérémonie | Vie municipale

saint-germain-laval.fr

## 🔄 Commémoration du 19 mars



Saint-Germain-Laval a célébré, le samedi 19 mars à 9h45, la Journée Nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après lecture par Madame le Maire du message de Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, Marie-Claude de SAINT LOUP et Lucien TRINCHEAU, président de la FNACA de Montereau, ont déposé une gerbe sur la stèle du souvenir avant d'observer une minute de silence.



## *Groupe d'opposition « Un nouvel élan »*

Cher(e)s administré(e)s

L'opposition un "**nouvel élan**" qui s'était présentée à vous le 23 mars 2014 en recueillant 36,56% de vos suffrages vous renouvelle ses remerciements.

Nous tenions à rendre compte aux habitant(e)s de nos difficultés à nous faire entendre au sein du conseil municipal et notamment auprès de l'équipe dirigeante.

Elle ne répond pas ou partiellement aux courriels de l'opposition, pourtant ces courriels reprennent des affaires bien précises sur la vie de la commune :

- Lumières du parking de la salle des fêtes de l'Orée de la Bassée éteintes en permanence dans le louable but avoué de faire des économies, mais pas aux dépens de la sécurité des personnes lors de soirées diverses.

- Nettoyage du lavoir du ru par une entreprise, ne serait-il pas plus judicieux de confier ce travail à nos employés communaux et ce par soucis d'économie.

- Nous avons, lors du dernier conseil municipal du 17/02/2016, insisté sur l'organisation d'une réunion publique d'information sur la pose des compteurs Linky et les interrogations légitimes que suscite ce nouvel appareil informatisé, conçu par ERDF. Pour nous, il s'agit d'un sujet sensible qui mérite éclaircissements et transparence. Sans notre intervention, il n'y aurait pas eu d'accès légitime à ces informations au niveau de la commune.

Vous n'avez pas été informés individuellement par courrier de la réunion du 08 mars qui vous aurait permis de vous rendre plus nombreux à cette réunion d'informations publique.

La commune de Cannes-Ecluse a opté pour une communication plus transparente (courrier individuel aux administrés) et a réussi à rassembler 220 personnes contre une soixantaine à Saint-Germain-Laval.

- Vous avez pu constater dans vos gazettes que les comptes-rendus des conseils municipaux publics ne reprenaient plus les affaires et questions diverses posées par le public. Raison évoquée : faute de place sur la gazette !!! Pourtant l'espace d'écriture existe au vu des différents articles publiés. Pour nous, la gazette doit d'abord informer sur la vie de la commune et de ses administrés au quotidien, notamment les affaires et les questions diverses posées par le public.

L'opposition est contre cette décision arbitraire, l'équipe dirigeante a-t-elle peur des questions qui fâchent ou qui l'embarrassent ? Plus généralement, le droit à l'information existe et doit être appliqué à tous.

Pour notre part, notre démarche s'inscrit dans un souci de transparence et nous serons vigilants sur tout ce qui a trait à la vie de la commune.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches auprès de la mairie.

Nous vous remercions.

Le Groupe d'opposition : Mme ARNOUT ; Mrs MARTINEZ, MADELENAT, LE GOFF.

## *Groupe majoritaire*

### Eléments de réponse à la lettre ouverte des Conseillers d'Opposition

**Lumières du parking** : comme il a déjà été fait réponse, le rétablissement de la lumière du parking de la Salle des Fêtes pour les manifestations était déjà en cours suite à la remarque faite par le Comité des Fêtes.

**Nettoyage du lavoir** : l'encombrement dû aux apports de grosses branches suite à l'élagage en amont nécessitait l'utilisation d'un engin, d'où le choix plus économique de passer par une entreprise.

**Compteurs Linky** : deux articles sur ce sujet sont parus dans la dernière Gazette.

**Comptes rendus des Conseils publics** : l'intégralité des conseils figure sur le site internet, y compris la parole au public.

Une décision prise par la majorité n'est pas à notre sens arbitraire. Madame le Maire reçoit tout administré qui en fait la demande.

## Voyage poétique à travers Saint-Germain-Laval

**N**ous poursuivons notre promenade en vers sur notre commune et faisons aujourd'hui une halte à Tréchy. Ce hameau de Saint-Germain-Laval était autrefois une seigneurie, dont l'importance était égale à celle dont dépendaient le bourg Gardeloup et le Petit-Buisson. Une centaine d'habitants y a toujours résidé et son activité était autrefois partagée entre l'agriculture, comme en témoignent les nombreux corps de ferme et l'exploitation de carrière de pierres. Son coteau fait aujourd'hui l'objet d'un arrêté de protection du biotope, en raison de la richesse de sa faune et de sa flore.

### Tréchy

C'est un plateau venteux perché sur la colline  
Couronné de sa ferme, qui lui fait un château  
La vue s'étend au loin vers les hauteurs voisines,  
Que le ciel réunit dans un vaste tableau.

Au centre du hameau, s'élève la demeure  
De Milon de Tréchy, premier seigneur du lieu,  
Patinée par le temps, elle témoigne de l'heure,  
Où il était puissant et l'égal du chef-lieu.

A l'ombre du versant, les maisons se rassemblent,  
Serrées comme une famille, le soir au coin du feu,  
Partageant le bonheur et la joie d'être ensemble,  
Le malheur et la peine des moments douloureux.

Et tout autour, les champs s'ouvrent au grand large,  
Formant au gré des mois un somptueux décor,  
Où l'or des blés se noie dans le vert des bocages,  
Piqué de tournesols et de beaux boutons d'or.

Par un versant abrupt, on descend vers la plaine  
Dans un éden sauvage où la nature vit,  
Paradis coloré autour d'une fontaine,  
Où la faune et la flore se sont épanouies

Là, dans un décor bucolique et changeant,  
L'érable sycomore côtoie le pin sylvestre,  
Le saule à oreillettes, le chêne pubescent,  
S'agitent en symphonie que la brise orchestre.

L'épicéa rougeâtre impose sa stature,  
Le peuplier grisard essaime ses chatons,  
L'orme champêtre expose sa dentelle à feuillure  
Tandis que le pin noir se moque des saisons.

La moutarde des champs tapisse les pentes douces  
Piquetées de violettes et de genêts poilus  
Le géranium fluet se répand sur la mousse,  
Parfumée des senteurs du réséda herbu.

Et quand vient le printemps, on voit la primevère  
Surgir le long des haies de clématites en fleurs,  
La véronique agreste, la pervenche légère,  
Accueillent le myosotis bleuissant de bonheur.

Dans ce décor de rêve, on entend le silence,  
Que fend le rossignol de son chant mélodieux,  
Et le merle accompagne de ses trilles romances,  
Le roitelet huppé qui voltige gracieux.

La nonette rieuse danse avec la linotte,  
La bécasse des bois croise le chardonneret,  
La fauvette babille, la locustelle saute,  
Et la pie qui jacasse en oublie sa nichée.

Tout en haut de l'azur, planant au gré des vents,  
La buse et l'épervier, insensible à l'ambiance,  
Guettent inlassablement le mulot imprudent,  
Sur lequel ils fondront sans lui laisser sa chance.



Le milan, le busard, le faucon crécerelle,  
Viennent cacher leurs nids au milieu des grands pins,  
Et bercent leurs couvées au chant des tourterelles,  
Qui roucoulent sans fin dès que sonne le matin.

Et en bas du coteau, au bord de la rivière,  
Le balbuzard pêcheur et le grand cormoran,  
Volent majestueux de leur allure fière,  
Dans la douce clarté qui suit le jour tombant.

Dans les beaux jours d'été, quand la chaleur suffoque,  
Que la lumière vibre dans un air transparent,  
Les insectes grésillent et le décor évoque,  
La Provence joyeuse et ses accents chantants.

Et dans les mois d'hiver, quand la nature veille,  
Sur le tapis jauni, parsemé d'épineux,  
Et que les animaux dans leurs terriers sommeillent,  
La savane africaine surgit devant les yeux.

Mais il y a le printemps, quand le monde s'éveille  
Et que la floraison explose en harmonie,  
Les orchidées pourprées exposent leurs merveilles,  
Dans le tableau géant du coteau de Tréchy.

Jean Tychensky  
Président de l'association des Amis du Patrimoine

## 🔗 Le 2<sup>ème</sup> volume est disponible...

**C**e roman fait suite à la « Carrière de l'Espérance » et constitue le 2<sup>ème</sup> tome de la grande fresque romancée de Saint-Germain-Laval entre 1814 et 1871.

Les jeunes héros ont fondé une famille et tandis que les parents écrivent au jour le jour l'histoire de leur village, leurs enfants rêvent de grands espaces et trouvent en Algérie un cadre à la mesure de leur soif d'aventures.

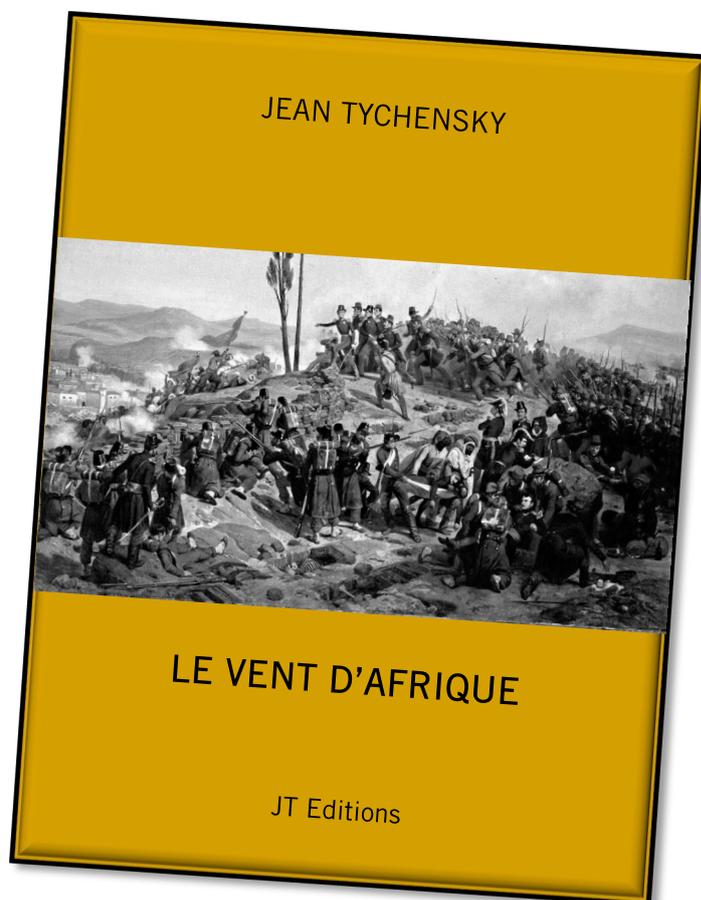
Portés par le souffle de la conquête, les personnages sont entraînés dans un incessant tourbillon, où se mêlent la fureur des combats, la violence des passions, la brutalité du choc de deux mondes, qui tentent d'écrire ensemble une page de leur histoire.

Si vous avez aimé le premier tome, « La Carrière de l'Espérance », toujours disponible à la vente, vous adorerez le second.

Vous pouvez me contacter directement au 06 33 05 49 85, ou par l'intermédiaire de la mairie de Saint-Germain-Laval, au 01 64 32 10 62, ou encore de la Communauté de Communes des Deux Fleuves au 01 60 73 44 00.

Merci d'avance de votre soutien.

Jean Tychensky  
Président de l'association des Amis du Patrimoine



Prix du volume : 12 Euros

## Vive le carnaval !

**P**endant les vacances d'hiver, le centre de loisirs a voyagé partout dans le monde au travers des différents carnivals : Rio, Venise, ou encore Dunkerque.

Les enfants se sont amusés à décorer le centre, à fabriquer leurs propres costumes (noeuds papillons, chapeaux d'arlequin, accessoires de pirates...), ou encore à créer un immense char pour le défilé.

Ils ont également fabriqué des instruments de musique (tambours et maracas) et ont dégusté les crêpes cuisinées par le groupe des grands.

Malheureusement, le défilé a dû être annulé à cause du mauvais temps, mais celui-ci s'est alors transformé en grande fête costumée avec jeux musicaux, ballons et Champomy !

Les vacances d'Avril arrivent à grands pas, n'oubliez pas de vous inscrire !

L'équipe d'animation vous attend nombreuses et nombreux afin de réaliser avec vous de super activités !

Noémie CHIANESE  
Directrice du Centre de Loisirs « Nathalie »



# Les vacances d'hiver en images...

saint-germain-laval.fr



# Carnaval

# Vacances d'été | Vie locale

saint-germain-laval.fr

## 📍 Vacances enfants (6 - 14 ans) - Eté 2016



**C**et été encore, le conseil municipal propose aux enfants de notre commune de partir en vacances.

La destination choisie est Taussat, sur le « Le Bassin d'Arcachon », pour la période du mercredi 06 au mardi 19 juillet 2016.

Vous pouvez dès à présent vous préinscrire en Mairie auprès du service périscolaire.

Un test d'aisance aquatique est obligatoire.

Une réunion d'informations aura lieu le **mercredi 06 avril 2016 à 18h** à la salle du Ru de l'Etang. Les dossiers d'inscription seront remis à cette occasion et la date limite de dépôt en Mairie est fixée au vendredi 15 avril 2016.

Attention, le nombre de places est limité à 20 !

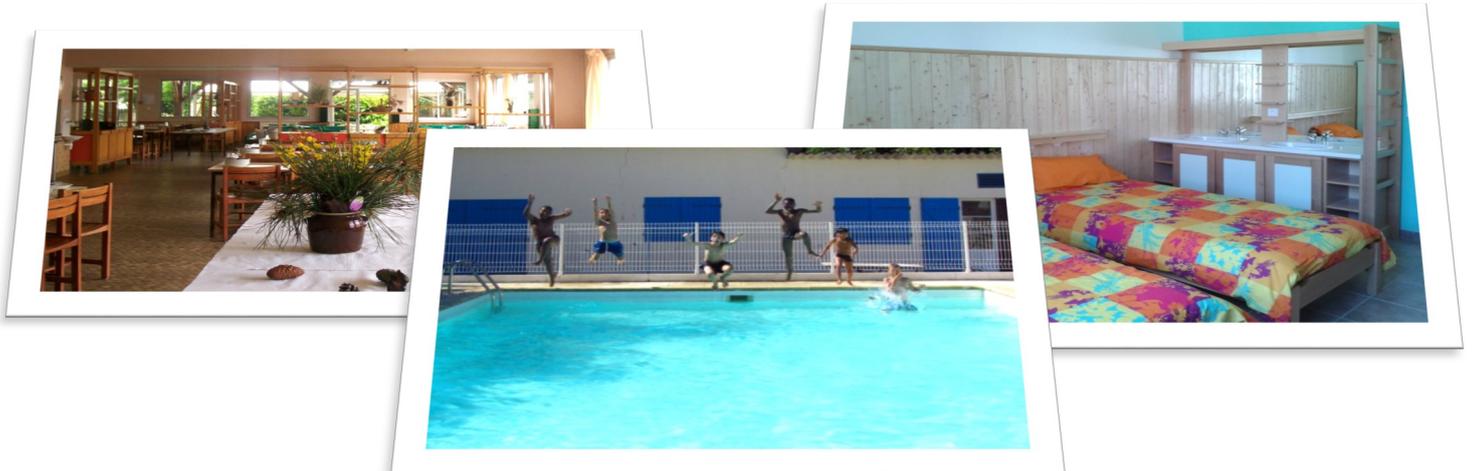
Hervé BERTHIER

Conseiller municipal délégué au Centre de Loisirs  
et à l'Accueil pré et post-scolaire



# Colonie de vacances

saint-germain-laval.fr



## 📖 Médiathèque " Le Manoir "



### ➔ « A nous la parole » (Pour les 8-12 ans)

Un vendredi par mois à 17h, l'équipe de la médiathèque invite les enfants à découvrir des nouveautés et partager des coups de coeur (romans, contes, films...).

Vendredis 15 Avril et 13 Mai 2016



### ➔ Méli-Mélo

Le Méli-Mélo vous propose différents moments pour écouter des histoires.....

Pour les Bambins à partir de 4 ans :

Mercredis 13 Avril et 11 Mai 2016

Pour les Tout-petits de 6 mois à 3 ans :

Samedis 09 Avril et 21 Mai 2016

En Mai, « Loup y es-tu ? » de Charlotte Mollet, venez découvrir ou redécouvrir la comptine librement adaptée par Charlotte Mollet, avec des personnages mobiles en tissu rembourré sur un tapis formant le décor, créé par Elisabeth Fournier :

- Mercredi 11 Mai à 16h30

- Samedi 21 Mai à 10h30



#### 📖 Tarifs

Adultes : 10 euros (hors-commune : 15€) / Enfants (-18 ans) : gratuit / Etudiants : gratuit (sur présentation d'un justificatif)

#### 📖 Utile

En ligne : [st-germain-laval.bibli.fr/opac/](http://st-germain-laval.bibli.fr/opac/)

Informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition

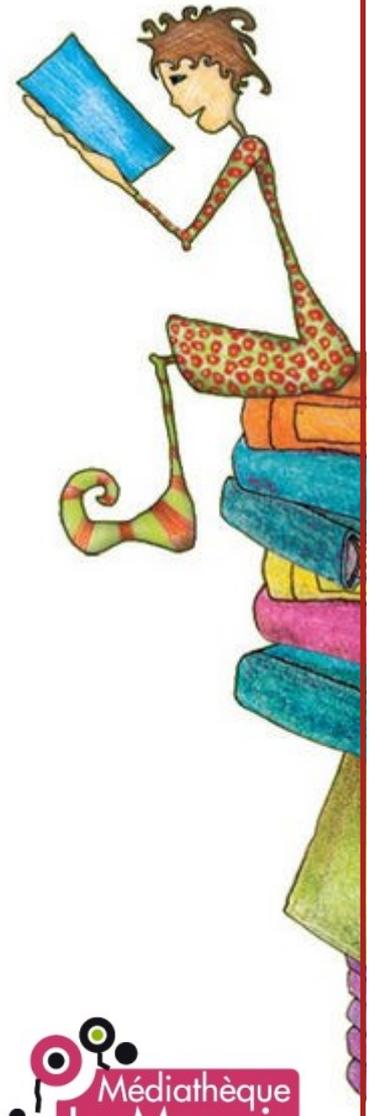


## ➔ Focus : Avril et Mai 2016

Voyage musical dans le monde lusophone à travers une sélection de musiques de l'Angola, du Cap-vert, du Brésil et du Portugal.



# Musique et Lusophonie



### Ouverture

Mercredi : de 14 h à 19 h

Vendredi : de 15 h à 19 h

Samedi : de 10 h à 13 h

Médiathèque « Le Manoir »

17 Rue des Tilleuls

77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Renseignements complémentaires  
au 09 63 60 03 13

## 📖 Médiathèque "Le Manoir"

Avril – Mai 2016

### Le petit monde de Véronique Vernet



*Découvrez l'univers de Véronique Vernet au travers de livres et d'un jeu de cubes géants.*

#### 📖 Tarifs

Adultes : 10 euros (hors-commune : 15€) / Enfants (-18 ans) : gratuit / Etudiants : gratuit (sur présentation d'un justificatif)

#### 📖 Utile

En ligne : [st-germain-laval.bibli.fr/opac/](http://st-germain-laval.bibli.fr/opac/)

Informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition



## ➤ Rentrée scolaire 2016 / 2017



### ➤ Pour une première inscription à l'école maternelle ou à l'école élémentaire

Sont concernés par ces inscriptions, pour l'école maternelle, les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013, pour l'école élémentaire, tous les enfants actuellement scolarisés en grande section de maternelle à l'école des Mûriers pour leur entrée en CP, ainsi que tous les enfants emménageant à Saint-Germain-Laval qui seront scolarisés à la prochaine rentrée.

Les pré-inscriptions administratives se feront en mairie du mardi 29 mars 2016 au vendredi 22 avril 2016 :

- les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés),
- les mercredis matin de 8h30 à 12h,
- le samedi 02 avril 2016 de 9h à 11h.

Pièces à fournir obligatoirement : le dossier d'inscription dûment complété, le livret de famille, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, EAU, GDF,...), le carnet de santé de l'enfant.



Si inscriptions aux services périscolaires (garderies, cantines, centre de loisirs, NAP), pièces complémentaires à fournir : votre avis d'imposition 2015 (sur les revenus 2014), l'attestation CAF/MSA, les 3 derniers bulletins de paie du foyer, l'attestation d'assurance individuelle de (des) l'enfant(s).

Les inscriptions définitives dans les écoles maternelle et élémentaire se dérouleront aux dates suivantes :

- Pour l'école maternelle Les Mûriers : les lundi 09 mai de 17h à 19h, mardi 10 mai de 9h à 11h et de 14h à 18h et jeudi 12 mai de 15h30 à 17h30.
- Pour l'école élémentaire de Courbeton : les jeudi 26 mai de 15h à 17h, vendredi 27 mai de 15h à 19h et mardi 31 mai de 14h30 à 18h.

## ➔ Pour un renouvellement de dossier d'inscription de votre (vos) enfant(s)

Sont uniquement concernés par ces inscriptions, les enfants qui restent au sein de leur établissement et qui changent de classe.

Les réinscriptions se feront en mairie du lundi 09 mai 2016 au mardi 05 juillet 2016 :

- les lundis, mardis et vendredis de 14h à 17h (hors jours fériés),
- les mercredis matin de 10h à 12h,
- les samedis 21 mai, 11 juin et 02 juillet 2016 de 9h à 11h.

Vous avez également la possibilité de transmettre tous ces documents par mail au service périscolaire ([periscolaire@saint-germain-laval.fr](mailto:periscolaire@saint-germain-laval.fr)).

Pièces à fournir obligatoirement : le dossier d'inscription dûment complété, le livret de famille, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, EAU, GDF,...), le carnet de santé de l'enfant, le certificat de radiation (si changement de commune).

Si réinscriptions aux services périscolaires (garderies, cantines, centre de loisirs, NAP), pièces complémentaires à fournir : votre avis d'imposition 2015 (sur les revenus 2014), l'attestation CAF/MSA, les 3 derniers bulletins de paie du foyer, l'attestation d'assurance individuelle de(s) l'enfant(s).

Toutes les modalités d'inscription sont disponibles sur le site internet de la ville [www.saint-germain-laval.fr/](http://www.saint-germain-laval.fr/), rubrique **Vie Scolaire**.

Les dossiers de demande d'inscription et réinscription seront téléchargeables en ligne ou disponibles en mairie à compter du **vendredi 25 mars 2016**.

Pour tout complément d'information : 01 64 32 10 62.

Catherine VIRIN  
Adjointe en charge de la Vie Scolaire

# Espace associations | Vie associative

saint-germain-laval.fr

## Associations Indépendantes

**ECHECS « Le Roi Mat »**  
M. BOULHEL - 06 63 67 74 07



**JUDO**  
M. PIERDET - 01 64 70 22 37

**TIR A L'ARC**  
M. THEISS - 06 03 89 69 58

**CLUB DE L'AGE D'OR**  
Mme CHEVAL - 01 64 32 42 26  
Au club - 01 64 31 07 36

**ARTS « LEZARTISTES »**  
Mme FOUICH  
01 64 32 72 93 / 06 30 62 86 64

**LES AMIS DU PATRIMOINE**  
M. TYCHENSKY - 06 33 05 49 85



**LA MAIN SOLEIL**  
*Initiation et promotion de la pratique des Beaux-Arts*  
M. ODORICO  
(atmainsoleil@gmail.com)

**MUSCULATION « 100 FAMILLES »**  
M. DOISY - 06 11 03 50 69

**GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE « G.C.S.G.L. »**  
Mme VAN DOORN - 01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13

**YOGA**  
Mme SCHMITT- RUBIO - 06 33 33 85 94



**TENNIS**  
M. PAGES - 06 15 36 57 37

**LES AMIS DE L'ECOLE**  
Mme DERVILLEZ - 06 75 52 71 35

**COMITE DES FETES**  
Mme TRINCHEAU-MOULIN - 07 86 84 00 16  
(comitesaintgermainlaval@outlook.fr)

**PECHE A LA MOUCHE**  
M. CASSAIGNE - 09 54 04 33 88



**AÏKIDO**  
M. LELOUP - 06 80 17 82 60

**SAINT-GERM' VTT**  
M. JACQUIN - 01 64 32 47 07 / 06 23 81 87 80



**KARATÉ DO SHOTOKAN**  
06 13 47 77 21

**ESL ST GERMAIN LAVAL FOOTBALL**  
M. PREVOST - 06 75 72 00 93

**« LES COUSETTES DE ST-GERM' »**  
Mme DODET - 01 64 32 29 38



**BRODERIE**  
Mme MARTINEZ - 01 64 32 43 50

## A.C.S.G.

**RANDONNEES**  
M. CHARRÉ - 01 64 32 42 65

**GYMNASTIQUE ADULTES**  
M. VITORINO - 06 78 66 75 99



**STRETCHING**  
**RENFORCEMENT MUSCULAIRE**  
M. VITORINO - 06 78 66 75 99





## Un bon départ pour le Gymnastique Club de Saint-Germain-Laval !

Les gymnastes Saint-Germanoises se sont illustrées lors des compétitions départementales en janvier et février 2016.

Cette année, le club a engagé 7 équipes en compétition dans différents niveaux et différentes catégories. Le club est en effet monté sur de nombreux podiums lors des championnats départementaux :

- Les plus novices et plus jeunes (enchaînement 7/10 ans) finissent 2<sup>ème</sup> sur 5,
- L'équipe niveau 8 (7/10 ans) est sacrée championne départementale avec Hayden qui obtient la deuxième place et Chléa la troisième place en classement individuelle sur 100 gymnastes présentes,
- L'équipe niveau 8 (11 ans et plus) finit 2<sup>ème</sup> sur 10 avec Océane qui obtient la 3<sup>ème</sup> place en individuelle,
- L'équipe niveau 6 (11 ans et plus) finit 4<sup>ème</sup> sur 9,
- L'équipe niveau 5 (11 / 15 ans) monte sur la 3<sup>ème</sup> place du podium,
- L'équipe niveau 5 (11 ans et plus) finit 4<sup>ème</sup> sur 6,
- L'équipe niveau 4 (11 ans et plus) est sacrée championne départementale.

Ces résultats qualifient toutes nos équipes pour les régionaux et nous espérons une aussi belle moisson de résultats pour les futures compétitions.

Un grand bravo à toutes les gymnastes.



# 2ème JOURNEE des de 14h à 18h

## LOISIRS CREATIFS

**Couture - Broderie - Vitrail**

**Photo - Scrapbooking**

**Patchwork - Sculpture**

**Bougies - Art floral -**

**Dentelle - Modelage - Onglerie**

**Peinture artistique-décorative**

Défilé de l'atelier de couture à 15h30

**Saint-Germain-Laval**

Salle de l'Orée de la Bassée

**SAMEDI 02 AVRIL 2016**

DEMONSTRATIONS

ENTREE LIBRE





## ➤ Club de couture : nouvelle association

**L**e club de couture de Saint-Germain-Laval a fait peau neuve. Depuis le mois de décembre dernier, les couturières se sont regroupées en une association indépendante, loi 1901, déclarée en préfecture, sous le nom « Les Cousettes de Saint-Germ' ».

Le nouveau bureau avec à sa tête la présidente, Chantal Dodet, entourée de Florence Jacquin, trésorière, et de Marinette Husson, secrétaire, poursuivra les objectifs et les activités qui restent les mêmes dans le même local rue des Pins à Courbeton.

Toutes les couturières de tous niveaux seront les bienvenues les mardi et jeudi de 14h à 18 h, sauf durant les congés scolaires. Les cours sont encadrés par une animatrice, Jacqueline, qui dispense des conseils techniques pour la réussite de chacune.

C'est autour d'un verre inaugural que les Cousettes ont entamé ce nouveau départ.

L'ensemble des membres de l'association remercie Madame le Maire et son conseil de leur avoir renouvelé leur confiance pour l'occupation des locaux.

Michel HUSSON



## Rapport d'orientations budgétaires 2016 de la CC2F

**C**omme dans toutes les collectivités de plus de 3500 habitants, le conseil communautaire du 7 mars 2016 a validé le rapport d'orientation budgétaire 2016 de la communauté de communes des deux fleuves, qui replace en perspective les différentes actions qu'elle mènera au cours des prochaines années et définit les grands principes, qui serviront de base, pour établir ses budgets 2016, dans ses différents domaines de compétence.

La loi NOTRe impose désormais que le débat fasse l'objet d'un rapport, comprenant obligatoirement un point sur la masse salariale et sur l'endettement de la collectivité et que ce rapport soit adressé aux différentes communes membres. Le document sera donc consultable en mairie, par tout administré qui souhaiterait en prendre connaissance.

### Cadre général

2016 constitue pour la Communauté de Communes des Deux Fleuves une année charnière clôturant la première phase de sa jeune existence. Elle ouvre en effet une période qui devrait voir déboucher un certain nombre d'études et de projets porteurs d'aménagement de son territoire, de développement économique et créateurs d'emplois. Ainsi, devraient se matérialiser sur le terrain, l'aménagement du pôle gare, la création d'un port de plaisance, la réalisation de vélo-routes, l'implantation d'un « cluster » sur le campus numérique, en complément du centre de formation aux métiers de la fibre optique et du site de télétravail.

Parallèlement, la communauté de communes devrait accueillir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, sept nouvelles communes. Elle assumera, à la même date, de nouvelles compétences, telles que la gestion et l'entretien d'une aire d'accueil des gens du voyage, la gestion des milieux aquatiques et des inondations, la gestion et l'entretien des zones d'activités communales.

C'est dans ce cadre, qu'il convient de placer la réflexion sur les perspectives d'investissement de la collectivité et sur leurs conséquences financières.

**La communauté de communes dispose à cet égard d'un certain nombre d'atouts.**

**Une situation financière saine**, fruit d'une gestion maîtrisée de ses différents budgets.

L'exécution du budget 2015 dégage un excédent de fonctionnement net de 1.434.738 €, en diminution sensible cependant par rapport aux années précédentes, en raison des

ponctions importantes opérées par l'Etat, dans le cadre de la lutte contre les déficits publics et de l'alimentation du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Ces prélèvements devraient se poursuivre en 2016 et obérer d'autant plus les ressources financières de la collectivité, l'incitant dès maintenant à accroître sa vigilance sur la gestion de ses dépenses de fonctionnement. Ses charges de fonctionnement sont d'ailleurs modérées, puisqu'elles ne représentent que 216 € par habitant, contre 230 en moyenne nationale, pour les collectivités de même strate.

### Une masse salariale maîtrisée

Les charges de personnel sont également calculées au plus juste. Elles s'élèvent à 40 € par habitant contre 73 en moyenne nationale. Ces charges, qui représentent la masse salariale de 32 agents (8 de catégorie A, 4 de catégorie B et 20 de catégorie C), devraient augmenter au cours des deux prochaines années, en raison :

- de l'intégration de 3 agents en provenance de la communauté de communes du Bocage-Gâtinais, dans le cadre de la réorganisation territoriale,
- de l'accroissement de la charge de travail des services techniques avec l'extension du périmètre de leurs interventions,
- de la montée en puissance de la mutualisation des services entre communes membres et intercommunalité.

**Une politique volontaire de désendettement**, en dépit d'un effort important d'investissement dans l'aménagement du territoire, le développement économique et la voirie. Cette dette, en diminution régulière depuis 2009, se monte au 31 décembre 2015 à 9.684.895 €, pour un remboursement du capital de 1.214.888 € en 2016.

**Un patrimoine foncier** sur la Zone d'Aménagement Concertée de Saint-Donain d'environ 12 hectares représentant 3.000.000 € de recettes potentielles, lui assurant en trésorerie des marges de manoeuvre non négligeable.

### Plan pluriannuel d'investissements

Dans ce cadre, le plan pluriannuel d'investissements sur les cinq prochaines années représente 14.395.000 € de travaux



comprenant :

- les opérations de rénovation et de gros entretien de la voirie, les mises aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et la mise en accessibilité des quais de bus,
- l'aménagement du pôle gare, avec la construction d'un nouveau parking de 400 places, en complément du parc existant et la réalisation d'un nouveau réseau viaire, tenant compte de la complète restructuration du quartier,
- le développement du campus avec l'implantation d'un « cluster » dédié aux entreprises du numérique,
- la poursuite de l'aménagement du territoire, incluant un programme de vélo-routes, l'aménagement d'un port de plaisance, la participation à la construction par la ville de Montereau d'un parking en silo à la faïencerie,
- la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage,
- les études de faisabilité du parc Napoléon, l'important projet de pôle touristique, qui devrait comprendre, un parc de loisirs, un site de reconstitution, une zone d'activités, un ensemble hébergement.

## Plan de financement

Le financement de ce programme sera assuré par :

- les excédents annuels de fonctionnement capitalisés,
- l'autofinancement annuel dégagé,
- le recours à l'emprunt, en stabilisant toutefois la dette à son niveau de 2016,
- les subventions de la Région et de l'Etat, dans le cadre de la DETR et du fonds de soutien à l'investissement public,
- la vente des terrains encore disponibles sur les zones d'activités communautaires.

## Orientations

C'est dans ce cadre que s'inscrit la construction des différents budgets de la Communauté de Communes des Deux Fleuves, en retenant les principes suivants :

- 1° : **Maintenir les taux d'imposition** à leur niveau actuel afin de ne pas alourdir la charge pesant sur les ménages,
- 2° : **Diminuer de 10%** le taux de la taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères,
- 3° : **Optimiser les économies de fonctionnement** sur les

charges à caractère général avec effort particulier sur les dépenses de communication et de voirie,

**4° : Envisager le renforcement** de l'équipe technique en prévision de l'intégration des 7 communes de la communauté de communes du Bocage-Gâtinais,

**5° : Acter par communes les dépenses de voirie** selon le plan pluriannuel d'investissement arrêté en liaison avec les communes,

**6° : Lancer les études concernant** les conditions de faisabilité et de développement du parc Napoléon, en liaison avec les services de l'Etat, de la Région et du Département.

Ainsi, la Communauté de Communes des Deux Fleuves continue d'inscrire sur le terrain sa volonté d'aménager son territoire, afin de toujours améliorer le service rendu aux habitants, de poursuivre son développement économique, créateur d'emplois, avec le souci de diminuer les charges pesant sur ses administrés.

Cette volonté s'affiche également dans l'exercice de ses compétences eau et assainissement, où la collectivité poursuit son programme :

- d'optimisation des réseaux, en réalisant désormais une série de bassins d'orage, afin de mieux maîtriser les flux vers les stations, en cas de fortes intempéries,
- de remplacement des branchements plomb et de renouvellement des canalisations,
- de mise en exploitation d'une nouvelle ressource en eau et de sécurisation de l'alimentation en eau potable des usagers, par l'interconnexion des réseaux d'adduction.

Le souci de diminuer autant que faire se peut la charge pesant sur les administrés est également présent. Ainsi, contraint d'augmenter sa redevance eau, pour faire face aux différents investissements prévus, la communauté de communes baissera d'un montant équivalent la redevance assainissement, afin de maintenir au même niveau le prix du m<sup>3</sup> d'eau, consommé par l'utilisateur.

Jean Tychensky  
Vice-président de la CC2F  
en charge des finances et des budgets

# **LEZARTISTES**

# **EXPOSITION**

**TRAVAUX de l'ATELIER**

**D'ARTS PLASTIQUES**

animé par

**Danièle CAVILLON-LECLERC**

**DEMONSTRATION de PASTEL à 14h**

**SAMEDI 16 AVRIL 2016**

**de 10h à 18h**

**ENTREE LIBRE**

*Salle du ru de l'étang*

**SAINT-GERMAIN-LAVAL**



## AVRIL 2016

- Samedi 02 de 14h à 18h : 2ème journée des Loisirs Créatifs  
Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée
- Mercredi 06 à 18h : Réunion d'information vacances été 2016  
Salle du ru de l'Etang
- Mercredi 13 à 20h30 : Conseil municipal public  
Salle du ru de l'Etang
- Samedi 16 de 10h à 18h : Exposition LEZARTISTES  
Salle du ru de l'Etang

## MAI 2016

- Vendredi 27 de 20h à 22h : Conférence et débat  
« L'Enfer de Verdun » - Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée



Le Club de l'Âge d'Or vous attend à l'ancienne école du Petit Buisson :

- Le lundi et jeudi : entre 9h30 et 11h30 pour l'Initiation à l'informatique
- Le mercredi : de 14h à 18h pour les jeux de société
- Le jeudi après-midi : Randonnée

Adhésion à partir de 50 ans.

Informations - Réservations

Mme Michèle CHEVAL  
(tél. : 01 64 32 42 26)

## INFORMATION MAIRIE



En raison du pont de l'Ascension,  
les écoles ainsi que les  
services municipaux seront fermés les  
vendredi 06 et samedi 07 mai 2016.



# L'ENFER de VERDUN

**Histoire ... Mémoire ...  
Souvenir ... Commémoration**



**de 20h à 22h**

Animée par J.TYCHENSKY et M.HUSSON

**Salle de l'Orée de la Bassée**

**VENDREDI 27 MAI 2016**

**St-Germain-Laval**

**CONFERENCE - DEBAT**

# Informations

saint-germain-laval.fr



## ↳ Emploi : Mission Locale

La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation.



- Permanence à la Mairie de 13h45 à 16h30 les mercredis :  
27 Avril 2016 / 11 et 25 Mai 2016

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter, Jessica IMIRA ou Véronique REZZOUG au 01 60 57 21 07.

## ↳ Journée Défense et Citoyenneté

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).



## ↳ Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin  
77130 Montereau-Fault-Yonne  
Tél. : 01 60 57 00 52

### Horaires d'Hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Vendredi : de 13h30 à 18h00  
Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Dimanche : de 9h00 à 12h00

### Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

Lundi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00  
Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00  
Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00  
Jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00  
Vendredi : de 13h30 à 19h00  
Samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00  
Dimanche : de 8h30 à 13h30

Fermetures les : 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> novembre, 25 décembre, dimanche et lundi de Pâques.

### ↳ Utiles

Pensez à sortir vos conteneurs la veille et pour faciliter le travail des collecteurs, pensez également à présenter vos conteneurs les poignées tournées vers la route.

## ↳ Collecte des déchets ménagers

A compter du 1er avril 2016

- ↳ La collecte des emballages ménagers (poubelle jaune) :

Mardi

- ↳ La collecte des déchets ménagers (poubelle marron) :

Jeudi



## Collecte des encombrants

Jeudi 09 Juin 2016

Attention, ne sont pas autorisés les déchets d'équipements électriques et électroniques, tous déchets supérieurs à 50kg et qui excèdent 2m de long, les bouteilles et cartouches de gaz, les extincteurs, les produits chimiques et peintures, les déchets automobiles, les végétaux, les gravats, le béton, l'amiante, ainsi que le matériel professionnel et agricole.

↳ Des questions ? Contactez le  **0 800 45 63 15** du SIRMOTOM

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



# GAZEL

## Alimentation Générale

Centre Commercial du Bas de la Montagne  
Saint-Germain-Laval

**Vous accueille 7j/7  
de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h**

& réalise vos travaux de couture

**A partir de 20€ d'achat,  
livraisons à domicile  
après 20h\***

\*sur le secteur de Saint-Germain-Laval  
en appelant au :



06 83 14 31 08

01 64 70 23 72

01 60 74 42 06

*Saint-Germain-Laval*



#### Coordonnées de la Mairie :

Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

Emails : [contact@saint-germain-laval.fr](mailto:contact@saint-germain-laval.fr)

(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

[periscolaire@saint-germain-laval.fr](mailto:periscolaire@saint-germain-laval.fr)

(inscriptions : cantines, garderies, NAP et centre de loisirs)

Site internet : [www.saint-germain-laval.fr](http://www.saint-germain-laval.fr)

#### Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

**Jeudi : fermé au public toute la journée**

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

#### Permanence du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux :

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2012 - 2016

Directrice de la publication :  
Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Responsable de la rédaction, conception et réalisation :  
Olivier MARTIN, chargé de l'Information, de la Communication et des Nouvelles Technologies

Distribution et Impression :  
Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843